

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNE DE L'ESCARENE Séance du dimanche 22 mars 2026

L'an deux mille vingt-six, le dimanche vingt-deux mars, à onze heures, le Conseil municipal, légalement convoqué le dix-huit mars deux mille vingt-six, s'est réuni au siège de la mairie de L'Escarène, sous la présidence de Céline Duquesne Maire.

Etaient présents : DUQUESNE Céline, SIMON Raphaël, GASC Annie, TAMAZOUT Maurice, SMANIOTTO Amélie, ARNULF Julien, MIGONE Anaïs, RATTI Phillipe, MANGIN Flora, CAUCHETEUX Virginie, PANERO Stéphane, PEREZ Jennifer, CHOLVIN Nolan, AZEMAR Corinne, PELUSO Alain, SOARES Lily-Rose, GUIRAL Yoann, DONADEY Pierre, BARRIOS-BRETON Marie-Thérèse, VALLAURI Jean-Claude, PIALA Raoul

Absents représentés : FOUQUET Hervé représenté par DUQUESNE Céline, DOTTAIN Laurence représentée par BARRIOS-BRETON Marie-Thérèse

Absents excusés :

Madame AZEMAR Corinne a été nommée secrétaire de séance

Délibération n°: 26 03 01

Objet :
Nombre d'Adjoint

Madame le Maire informe le conseil municipal que la création du nombre d'Adjoint relève de la compétence du conseil municipal.

En vertu du Code Général des Collectivités Territoriales et notamment de ses articles L 2122-1 et L 2122-2, le conseil municipal détermine librement le nombre d'Adjoint sans que celui-ci puisse excéder 30 % de l'effectif légal du conseil municipal.

Ce pourcentage donne pour la commune un effectif maximum de 6 Adjoint.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Où l'exposé de Madame le Maire, après en avoir délibéré

- Décide la création de 5 postes d'Adjoint.

Nombre de conseillers en exercice : 23

Nombre de présents : 21

Nombre de votants : 23

Pour : DUQUESNE Céline, SIMON Raphaël, GASC Annie, TAMAZOUT Maurice, SMANIOTTO Amélie, ARNULF Julien, MIGONE Anaïs, RATTI Phillipe, MANGIN Flora, FOUQUET Hervé représenté par DUQUESNE Céline, CAUCHETEUX Virginie, PANERO Stéphane, PEREZ Jennifer, CHOLVIN Nolan, AZEMAR Corinne, PELUSO Alain, SOARES Lily-Rose, GUIRAL Yoann, DONADEY Pierre, BARRIOS-BRETON Marie-Thérèse,

Transmis à la Préfecture le : Date visa

Affiché le : 24/03/26

AR Prefecture

006-210600573-20260322-260301-DE
Reçu le 24/03/2026
Publié le 24/03/2026

VALLAURI Jean-Claude, DOTTAIN Laurence représentée par BARRIOS-BRETON Marie-Thérèse, PIALA Raoul

Contre : /

Abstentions: /

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits, pour expédition conforme.

LA SECRÉTAIRE DE SÉANCE
Madame AZEMAR Corinne

LE MAIRE
Madame DUQUESNE Céline



Transmis à la Préfecture le : Date visa
Affiché le : 24/03/26

AR Prefecture

006-210600573-20260322-280301-DE
Reçu le 24/03/2026
Publié le 24/03/2026